



Comité des statistiques

11^e réunion

20 septembre 2016 (09h30)

Londres, Royaume-Uni

Ordre du jour provisoire

Point

Document

1. **Ordre du jour – à adopter** SC-66/16 Rev. 1
2. **Rapport sur la réunion du 9 mars 2016 – à examiner, et le cas échéant, à approuver** [SC-65/16](#)
3. **Rapport sur le marché du café – à noter** Verbal

La Chef des opérations présentera un rapport sur le marché du café couvrant les variables régulières du marché et un sujet d'actualité présentant un intérêt particulier pour les Membres.

4. **Évaluation de la viabilité économique de la caféiculture – à noter** ICC-117-6

La Chef des opérations présentera les conclusions de cette étude.

5. **Profils de pays sur le café – à noter** ICC-117-8
ICC-117-9

Les Membres sont invités à prendre note du document [WP-Council 264/16](#) dans lequel figurent des directives sur la préparation des profils de pays.

L'Économiste en chef présentera les profils sur le café du Cameroun et d'El Salvador.

6. **Résumé des études universitaires sur le café publiées récemment – à noter** Verbal
- L'Économiste principal fera rapport sur les études sur le café publiées récemment.
7. **Respect du Règlement sur les statistiques – à examiner** SC-67/16
- La Chef des opérations fera rapport sur le respect du Règlement sur les statistiques.
8. **Examen stratégique – à examiner** WP-Council 269/16
- Les Membres sont invités à formuler leurs commentaires sur les résultats des travaux de l'examen stratégique en s'attachant particulièrement aux recommandations relatives aux activités statistiques de l'OIC.
9. **Questions diverses – à examiner** Verbal
- Président et Vice-président pour 2016/17:* Le Conseil approuvera la composition du Comité pour 2016/17 au cours de sa 117^e session. Lors de sa première réunion en mars 2017, le Comité nommera un président et un vice-président pour 2016/17.
10. **Date de la prochaine réunion – à noter** Verbal
- La prochaine réunion se tiendra à Londres (Royaume-Uni), pendant la 118^e session du Conseil (13 au 17 mars 2017).

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE
Règlement sur les statistiques - Certificats d'origine (ICC-102-9)
Règlement sur les statistiques - Rapports statistiques (ICC-102-10)
Règlement sur les statistiques - Prix indicatifs (ICC-105-17) ICC-105-17 Add. 1 (Prix indicatif composé et prix de groupe de l'OIC : Part de marché et pondération de chaque groupe En vigueur à compter du 1 octobre 2013)
Mandats des comités et organes consultatifs (ICC-110-13 Rev. 1 (Annexe VI))
Liste des pays exportateurs et de leurs codes, de leurs agents de certification OIC et de leurs ports d'exportation agréés (ICC-106-3)
Concepts et variables applicables aux données et utilisés dans les statistiques de l'Organisation (WP-Board 934/03)
Programme d'amélioration de la qualité – Modifications (ICC-Résolution No. 420)